

Langue vivante

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 21,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : Baccalauréat ou diplôme équivalent
- > Période de l'année : Enseignement second semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L2LP10P
- > En savoir plus : <https://ufr-phillia.parisnanterre.fr/>

Présentation

Le second semestre sera consacré au renforcement et à l'approfondissement des compétences linguistiques et à l'enrichissement des connaissances culturelles des étudiants dans le prolongement du premier semestre.

Le renforcement consistera en un entraînement systématique aux cinq compétences langagières au travers d'activités qui prennent appui sur des thématiques et des supports authentiques relevant de la sphère anglophone.

Une part plus grande sera faite à l'exploration de l'univers anglophone, de manière à replacer les repères géographiques, historiques et culturels élémentaires, à faire le lien avec les contenus thématiques et linguistiques des programmes de langue vivantes étrangères des cycles 2 et 3, et à élargir le champ d'ancrage et les perspectives d'exploitation des ressources.

Une attention plus particulière sera portée à l'étude du système grammatical de l'anglais en contexte et l'accent sera mis sur l'importance du système phonologique de la langue.

Objectifs

Renforcement du niveau B1+ B2 dans les cinq compétences langagières : compréhension de l'écrit ; compréhension de l'oral ; expression écrite ; expression orale en continu ; expression orale en interaction.

Consolidation et approfondissement de la maîtrise du système grammatical et du système phonologique de l'anglais.

Consolidation et approfondissement des connaissances culturelles liées à la sphère anglophone.

Évaluation

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation continue (au moins 2 notes, partiel compris) : Contrôle continu comportant des évaluations dans les cinq compétences langagières comptant pour 50% de la note finale + une évaluation terminale écrite : Compte rendu de compréhension orale et composition écrite d'une durée de deux heures comptant pour 50% de la note finale.
- Session 2 dite de rattrapage : Devoir sur table d'une durée de 2 heures.

Pré-requis nécessaires

Niveau minimum B1 + à B2 attendu dans les cinq compétences langagières : compréhension de l'écrit ; compréhension de l'oral ; expression écrite ; expression orale en continu ; expression orale en interaction.

Compétences visées

Maîtrise des cinq compétences langagières au niveau B2:

- compréhension de l'écrit (supports textes authentiques de nature et sources variées)
- compréhension de l'oral (supports audios et vidéos authentiques de nature et sources variées);
- expression écrite (essai, réflexion personnelle, sujet d'imagination, commentaire de document)

- expression orale en continu (présentation)
- expression orale en interaction (prendre part à une discussion, débattre)

Maîtrise du système grammatical de l'anglais Niveau B2

Maîtrise du système phonologique de l'anglais Niveau B2

Bibliographie

Sitographie à consulter :

- Épreuve de langue au CRPE-
Devenirenseignant.gouv.fr

[épreuve de langue au CRPE](#)

- Programmes et horaires à l'école élémentaire-
education.gouv.fr

[Programmes et horaires à l'école élémentaire](#)

- Programme du cycle 1- media.eduscol.education.fr

[Programme du cycle 1](#) Langues vivantes étrangères
initiation P 10

[Recommandations pédagogiques | Ministère de l'Éducation
Nationale de la Jeunesse et des Sports](#)

- Programme du cycle 2- media.eduscol.education.fr
[Programme du cycle 2](#) Langues vivantes étrangères ou
régionales P 23 à 27

- Programme du cycle 3- media.eduscol.education.fr
[Programme du cycle 3](#) Langues vivantes étrangères ou
régionales P 33 à 41

- Programme du cycle 4- media.eduscol.education.fr
[Programme du cycle 4](#) Langues vivantes étrangères ou
régionales P 36 à 47